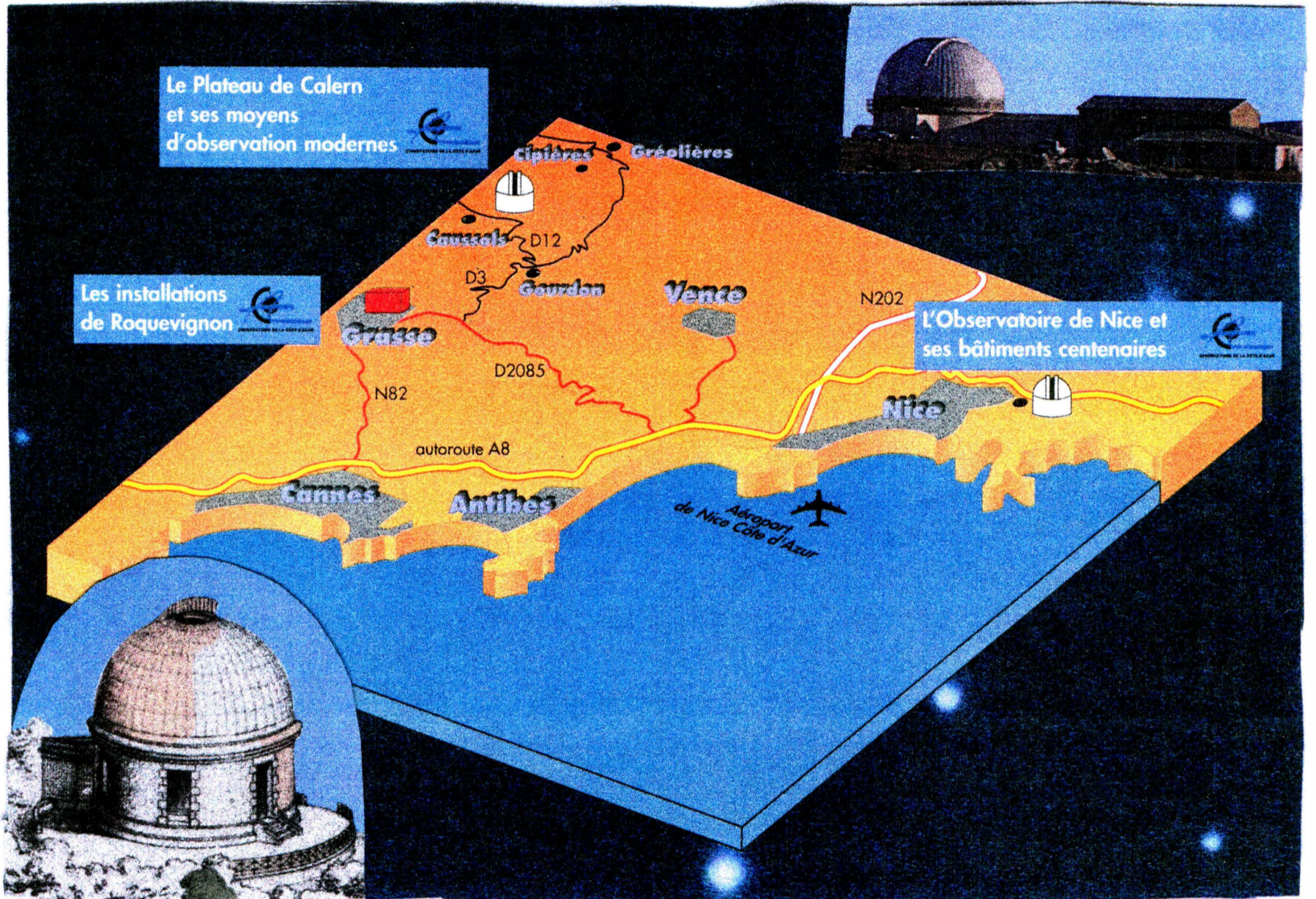


FORMULE 4



**Bulletin de liaison de
l'observatoire de la côte d'azur**

MAI-JUIN 95

EDITORIAL

Après un hiver r(v)igoureux (cf le carnet rose), le printemps a vu fleurir les journées scientifiques et les décorations, les imprimantes couleur* et les séminaires et se terminera en apothéose par la fête du solstice. Avant le grand chambardement prévu à la rentrée (UMR ? URA ? LP ? UMS ? UPRES ? CQFD ? MST ? PQ ?...), la rédaction va prendre un repos bien mérité sous les cocotiers. Mais seuls Jean-Claude et Daniel, les chercheurs du groupe, seront qualifiés d'inactifs. Nous sommes sûres qu'ils auront atteint le kilo de pub règlementaire pour retrouver le statut d'actif avant la fin de l'année...

La rédaction

P.S. La couverture de ce numéro est en couleur pour la publicité de la tkp 540. N'en prenez pas l'habitude. La prochaine de ce type est pour Noël !

A la demande générale de C. Cousin , une enquête a été demandée à un institut de sondages , l'A.F.E.S

(Association Française d'Enquêtes et de Sondages) pour connaître les comportements et les attentes des lecteurs de Formule 4 .

Voici en exclusivité les résultats de cette enquête :

1ère question : Etes-vous un lecteur de Formule 4 ?

Oui	71 %
Non	27 %
Pas répondu	2 %

2ème question : Combien de temps consacrez-vous à la lecture de Formule 4 ?

Moins de 30 secondes	88 %
Moins de 5 minutes	8 %
De 5 à 30 minutes	3 %
Plus de 3 jours	1 %

3ème question : Quelle est votre rubrique préférée ?

Informations administratives	3 %
Editorial	1 %
Rubrique sportive	10 %
Jeux et petites annonces	80 %
Courrier des lecteurs	3 %
Echos locaux (pouett!)	2 %
Caricatures de Dan' Benest	1 %
Etat-civil	1 %

4ème question : Quelle rubrique ou quel genre d'articles souhaiteriez-vous voir paraître sur Formule 4 ?

Informations générales	5 %
Rubrique culinaire	66 %
Horoscope	4 %
B.D	10 %
Bibliographie	2 %
Biographies scientifiques	5 %
Echos , gazettes , potins	7 %
Divers	1 %



Informations administratives

Composition du CONSEIL D'ADMINISTRATION

(suite et fin)

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Mme G. DEBOUZY
(CNES)

M. J.J. DECHEYZELLES
(Aérospatiale, Cannes)

M. N. EPCHEIN
(Vice-Président de l'OP)

M. J.C. GUIBAL
(Menton)

Mme S. RODRIGUEZ
(Nice)

Composition du CONSEIL SCIENTIFIQUE

(suite et fin)

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Mme C. BALKOWSKI
(DAEC)

M. P. BERNHARD
(INRIA)

M. Cl. BERTOUT
(Observatoire de Grenoble)

M. A. CHIAVELLI
(UNSA)

M. C. VIRIEUX
(Inst. de Géodynamique)

AVIS

Le Conseil d'Administration de l'OCA aura lieu le
MERCREDI 21 JUIN 1995
à 10 heures à Nice

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès verbal de la séance du 25/01/95
2. Exposé du Directeur
3. Compte financier 1994
4. DM n°1 au budget 1995
5. Bilan financier CASOCA, GIGUE, ADION
6. Décret 95-482 du 24/04/95. Fonctionnement des CHS et création de sections locales.
7. Renouvellement du contrat ONF-OCA
8. Convention Observatoire National de Rio de Janeiro
9. Structure de l'OCA. Plan quadriennal
10. Questions diverses

INFORMATIONS DEA

Les informations concernant les DEA suivants sont disponibles au service de la communication :

D. Benotto poste 92 00 30 04

1 - DEA et Formation Doctorale de Paris

Astronomie Fondamentale,

Mécanique Céleste et Géodésie

2 - Ecole doctorale et DEA de Grenoble

Automatique, traitement du signal

Informatique mathématiques appliquées

Micro électronique génie électrique

Mécanique

Matériaux génie des procédés

ADMISSIONS AU CNRS

En CR2 (6 postes)

1 Jean-Paul Kneib et Philippe Robutel

3 Christine Joblin, Fabien Malbet, Eric Quemerais et Morvan Salez

7 Stéphane Colombi

8 Didier Barret

En CR1 (1 poste)

1 Pierre Marcillac

2 Denise Parent

En DR2 (6 postes)

1 Jean-Jacques Aly, Jean Schneider et Grazyna Stasinska

4 Roland Bacon et Monique Signore

6 Pierre Drossart

7 Gérard Grec

8 Bernard Leroy

En DR1 (1 poste)

1 Roger Malina

L'admission définitive par le jury d'admission aura lieu début juillet 1995

ADMISSIONS AU CNAP

Résultats par ordre alphabétique

Astronomes

(5 postes vacants)

Jean Aboudaram

José De Freitas Pacheco

Daniel Gambis

Gérard Jasiewicz

François Lacombe

Astronomes Adjoints

(4 postes)

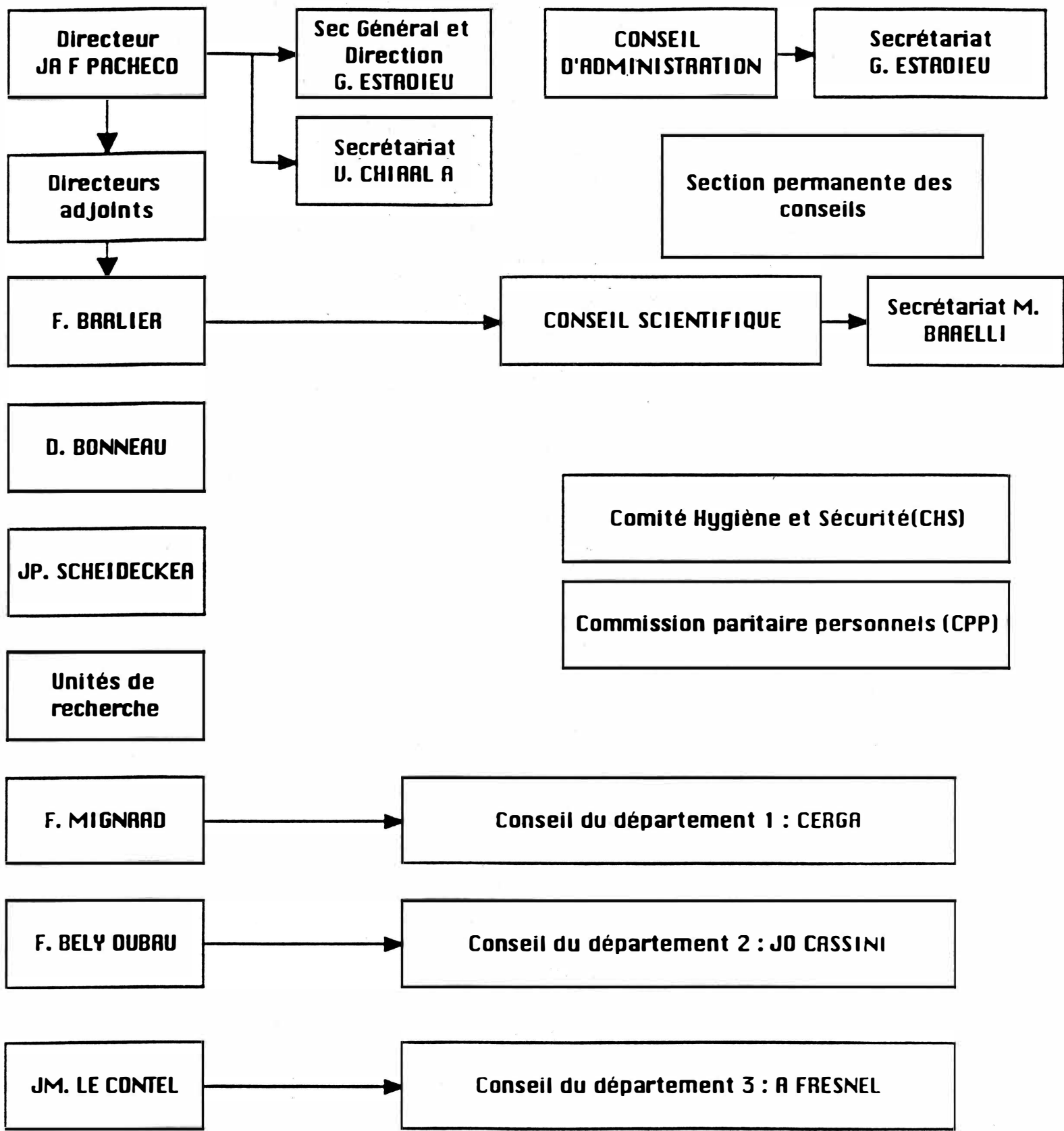
Jim Bartlett

A.M. Graffan-Gontier

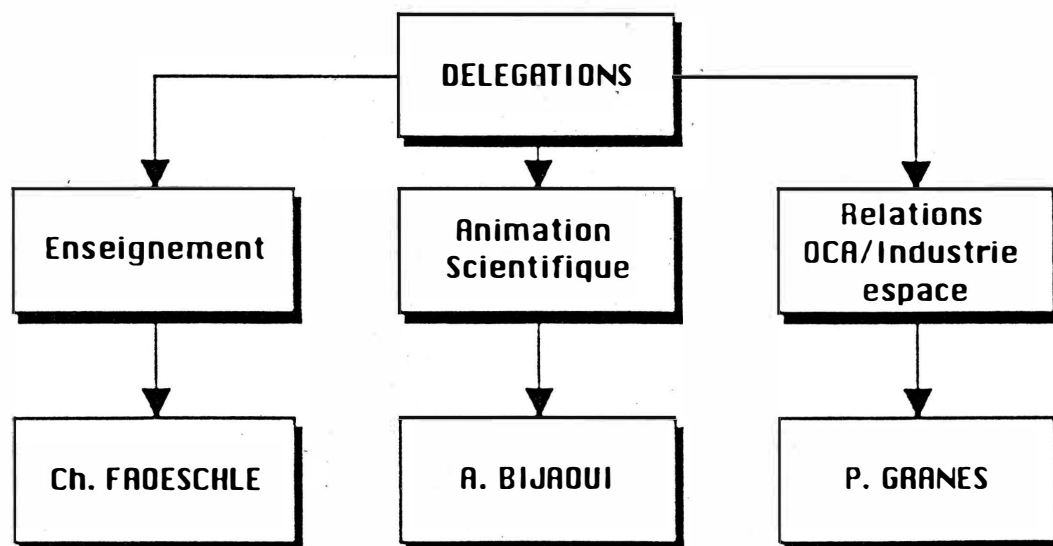
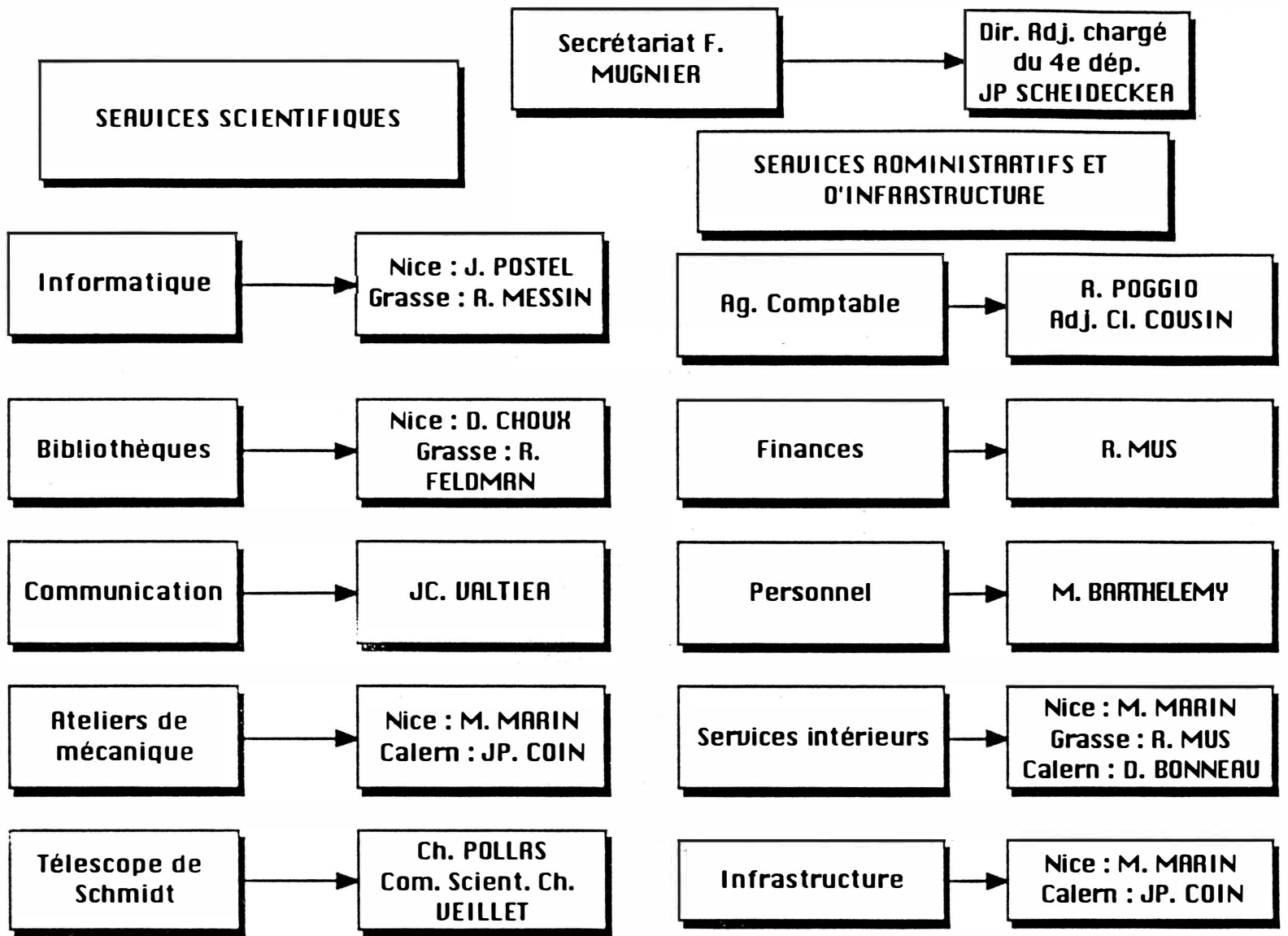
Misha Haywood

Eric Thiebaut

ORGANIGRAMME OCA



ORGANIGRAMME 4E DEPARTEMENT



Demande de subvention
COMITÉ DOYEN JEAN LÉPINE

Formulaires disponibles dans les secrétariats de
direction et de départements
Date limite : 12 septembre 95

Formulaires ESO pour des
candidatures de
STUDENTSHIP
ou
FELLOWSHIP
disponibles au secrétariat du
Directeur

IUT de METZ

**FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE**

DUT mesures Physiques
Option Techniques Instrumentales

2-10-95 au 30-09-96

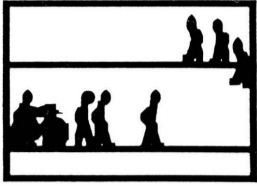
Renseignements au service de la
communication

et pour terminer...

N° 26355

M. Ramambazafy Ralainony (Nicolas, Yves, Marc), né le 18 juin 1951 à Tananarive (Madagascar), demeurant 26, rue Ferdinand, Saint-Etienne (Loire), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur Hasinavalona (Mathieu, Yoshimura), né le 28 octobre 1989 à Saint-Etienne, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Ranavalonazafimanjaka, afin de s'appeler à l'avenir Ramambazafy Ralainony Ranavalonazafimanjaka.

un petit extrait du J.O.



Mouvements de personnel

Arrivées dans le département CASSINI

Monsieur BOWMAN Christopher, étudiant américain, travaille avec T. Passot

Monsieur CHIUDERI Claudio, chercheur associé (CNRS) travaille avec A. Pouquet

Monsieur RYKOV Iouri, chercheur invité (MESR), travaille avec U. Frisch

Monsieur TROUSSOV Alexandre, chercheur invité (MESR), travaille avec U. Frisch

Monsieur MOLCHAN Gueorgui, chercheur invité (MESR), travaille avec U. Frisch

Monsieur NAGENDRA N.K., chercheur invité (MESR), travaille avec H. Frisch

Erratum Madame WIJK Jun Elin, chercheur est l'invitée de F. Bely-Dubau et non de T. Toutain annoncé par erreur dans le FE n° 118

Arrivées dans le département CERGA

Mademoiselle FANG Yanling, CDD (ingénieur) , travaille avec A. Bijaoui

Monsieur LOCATELLI Ugo, chercheur, contrat européen, travaille avec Claude Froeschlé

Monsieur VALSECCHI Giovanni, Contrat ESA, travaille avec Claude Froeschlé

Monsieur XU Jin, chercheur invité, responsable de l'accueil F. Barlier

Arrivées dans le département FRESNEL

Monsieur HIRATA, astronome invité, travaille avec F. Vakili.

Monsieur HRYNEVYCH, boursier Australien, travaille au GI2T

Monsieur JOURDES Dominique, Administratif, travaille avec Y. Rabbia

Monsieur KAMM Daniel technicien travaille avec le groupe projet

Monsieur MATHIAS Philippe, post doc, travaille avec J.C. Valtier

Arrivées dans le département GALILEE

Monsieur CAMUS Willy, CES Entretien - Responsable. M. Marin

Madame FIORUCCI Patricia, auxiliaire - Responsable J. Pachéco

Mademoiselle MARTINERIE Sandrine, auxiliaire - Responsable M. Barthelemy

Mademoiselle PAREZYS Rebecca, CES entretien - Responsable M. Marin

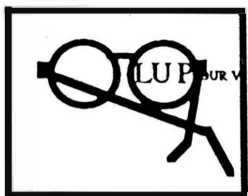
Monsieur VIOT Hervé, CDD technicien au Schmidt - Responsable Ch. Pollas

Madame ALEMn Karina, CES entretien - Responsable M. Marin

Monsieur EL GARES AbdelMajid - DES au Télescope de Schmidt - Responsable Ch. Pollas

STAGIAIRES

NOMS PRENOMS	RESPONSABLES	DEPARTEMENTS	DATES
ALBERTINI Paul-Henri	JL SCHNEIDER	Fresnel	3 au 8.4.95
AMERGE Cyril	A MAURY	Galilée	01.8 au 30.10.95
ANDREA Laurent	P ASSUS	Fresnel	18.4 au 24.6.95
BARTHELEMY Jérôme	Ch VEILLET	Cerga	1er au 31.7.95
BELLINGERI Christophe	A BLAZIT	Fresnel	29.5 au 30.6.95
BERIO Philippe	D MOURARD	Fresnel	1.3 au 30.6.95
BIGAULT Thierry	J GAY	Fresnel	1.3 au 30.6.95
BISCAFE Benjamin	A. MESSIN	Galilée	30.1 au 17.2.95
BLANC Guillaume	J. GAY	Fresnel	26.6 au 9.9.95
BLIN Frédéric	M. MARIN	Galilée	29.5 au 28.6.95
BRUNETTO Laurent	A MAURY	Galilée	1 au 31.8.95
CAILLOL Philippe	H POLITANO	Cassini	1.4 au 31.7.95
CARLAVAN Christophe	J PARIS	Cerga	14 au 20.12.94
CHABRIER Camille	G. MERLIN	Fresnel	22.5 au 30.6.95
CHAMPEAUX Stéphanie	PL SULEM	Cassini	27.2 au 30.6.95
CHATEL Marie-Anne	Y BRESSON	Fresnel	23 au 28.1.95
CLERGET Vincent	D BENEST	Cerga	6 au 11.2.95
COURAGE Anne-Laure	D MOURARD	Fresnel	1 au 31.7.95
DE BADEREAU Damien	Ph STEE	Fresnel	30.1 au 18.2.95
DESLANDES Hervé	JP ROZELOT	Cerga	1.3 au 14.7.95
DIEU Cyril	A MESSIN	Galilée	10.4 au 24.6.95
FARAUT Sylvain	M MARIN	Galilée	6 au 10.2.95
GAY M.Christine	J GAY	Fresnel	24.2 au 31.12.95
GAZOL PALATINO Adrian	T PASSOT	Cassini	27.2 au 30.6.95
GUEGUANT Annie	C LABEYRIE	Galilée	12 au 23.12.94
GUICHAOUA Jean Louis	A MESSIN	Galilée	6 au 31.3.95
GUMY Pierrick	M MARIN	Galilée	13 au 31.3.95
GURY Virgil	G HELMER	Cerga	20 au 25.2.95
HERGET Nicolas	D CHOUX	Galilée	3 au 8.4.95
JAMPIERRE P-Henri	JL SCHNEIDER	Fresnel	5 au 7.4.95
LECHABLE Eric	A MAURY	Galilée	26.6 au 10.9.95
LE MIGNANT David	F VAKILI	Fresnel	27.3 au 20.6.95
LOUPIAS Bérénice	Y BRESSON	Fresnel	23 au 28.1.95
LOYER Aldric	JP ROZELOT	Cerga	20.2 au 13.7.95
LUN Stéfano	M MARIN	Galilée	30.1 au 17.2.95
LYU Abe	Ph STEE	Fresnel	30.1 au 18.2.95
MANGHINI Charles	J GAY	Fresnel	1.3 au 31.6.95
MATHET Laurent	M CALVY	ONF	19 au 23.12.94
NADREAU Serge	A MESSIN	Galilée	20.2 au 14.4.95
PELLEGRINO Magaly	D BENOTTO	Galilée	16.1 au 6.2.95
PERY Christophe	G JEANSAUME	Cerga	18.4 au 24.6.95
PONS David	A LABEYRIE	Fresnel	9.7 au 7.4.95
REGNIER Gérard	JC VALTIER	Fresnel	9.5 au 30.9.95
RIZZOTO Christophe	J PARIS	Cerga	14 au 20.12.94
ROSINSKI Alexandre	A MAURY	Galilée	18.4 au 24.6.95
ROSSIGNOL Stéphane	P MOREL	Cassini	20.2 au 30.6.95
SAVALLE RENAUD	A BIJAOU	Cerga	15.2 au 30.6.95
SELME Mathieu	Y BRESSON	Fresnel	23 au 27.1.95
SONTAG Eric	JP ROZELOT	Cerga	20.2 au 13.7.95
SOUHAMI Dario	J GAIGNEBET	Cerga	9.5 au 30.9.95
TAIBI Habib	P EXERTIER	Cerga	21.2 au 21.5.95
TREMOLIERE Fabrice	J PARIS	Cerga	14 au 20.12.94
ZAVATTERO Fabrice	E SLEZAK	Cerga	01.04 au 31.7.95



Lu pour vous

Observatoire : ça bouge!

L'observatoire de Nice-Côte d'Azur, récemment classé monument historique, travaille sur un projet de musée. En attendant, côté recherches, le programme post-doctoral «Poincaré» a été sauvé grâce à une subvention du département

Le nouveau directeur de l'observatoire, le Brésilien José-Antonio de Fritas Pacheco, 52 ans, est soulagé. Le programme Henri-Poincaré va pouvoir se poursuivre, et ce, grâce à une subvention de 150 000 F accordée par le Conseil général des Alpes-Maritimes.

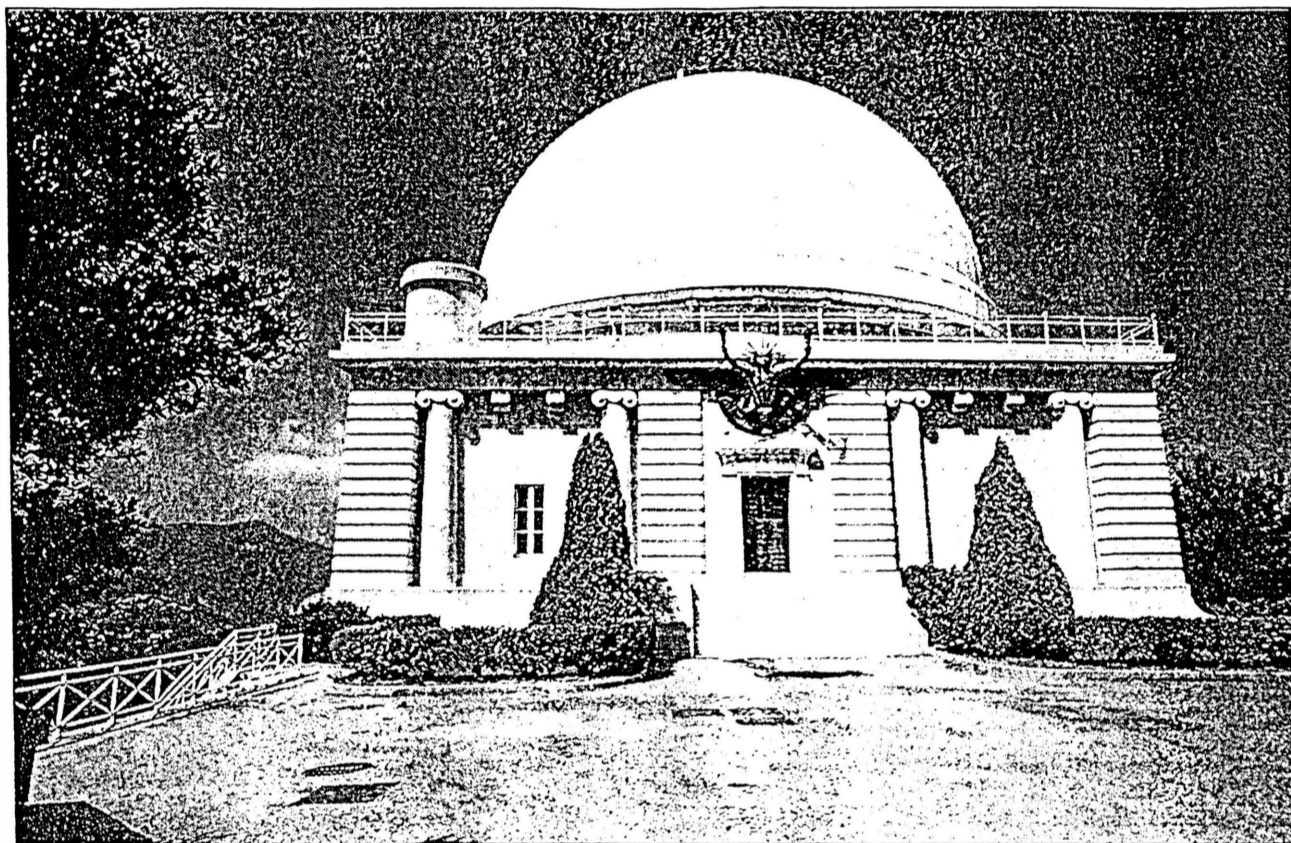
Depuis 1991, le vénérable établissement de recherches du Mont-Gros, où travaillent 130 chercheurs et ingénieurs, accueillait des étudiants étrangers de très haut niveau scientifique, dans le cadre de ce programme «Henri-Poincaré». L'opération avait pu être mise sur pied voilà cinq ans grâce à une subvention du Conseil général (240 000 F en 1991), soutien qui avait immédiatement déclenché une participation financière du CNRS.

Plusieurs dizaines de candidats, se sont donc présentés depuis 91 pour obtenir ces bourses annuelles que le comité post-doctoral de l'observatoire n'attribue qu'après une sélection très rigoureuse.

Un ancien apprenti

Les deux plus brillants chercheurs désignés, contribuent ainsi au prestige et à la renommée astronomique du département et de ses observatoires.

Mais, dès 1992, la subvention départementale était ramenée de 240 000 F à 150 000 F puis, en 1993, était purement et simplement «suspendue», et ça n'est finalement qu'en jouant sur les dates d'embauche de ses «post-



La grande coupole de l'observatoire de Nice construite par Gustave Eiffel.

(Photo Nice-Matin)

docs» que l'observatoire parvint, cette année-là, à recruter ces éléments surdoués.

«Mais pour cette année, explique M. de Fritas Pacheco, nous n'avions ni la garantie du conseil général, ni celle du CNRS, dont on sait qu'il se trouve en difficulté actuellement.

C'est donc avec un infini soulagement que nous avons reçu ces jours-ci la confirmation officielle. Avec 150 000 F nous allons pouvoir créer un poste au lieu de deux, mais au moins le programme, même réduit, est sauvé.

L'heureux élu s'appelle Oskar Steiner, chercheur suisse de 39 ans, qui fut d'abord apprenti dans la société des ascenseurs Schindler (!), avant de commencer des études universitaires, en 1980, et de devenir, au cours de ses études doctorales, et à travers ses travaux et nombreuses

publications, un des spécialistes mondiaux du calcul numérique dans le domaine des flux magnétiques solaires.

Une aubaine pour l'équipe européenne qui travaille actuellement sur le projet Thémis, ce télescope implanté aux Canaries, destiné à étudier les champs magnétiques du soleil. La venue de Steiner à Nice, où les chercheurs travailleront sur l'interprétation des données envoyées par Thémis, revêt donc une importance capitale pour l'observatoire de la Côte d'Azur. «Ce sera pour nous un puissant outil mathématique pour l'analyse des données», estime M. José Antonio de Fritas Pacheco.

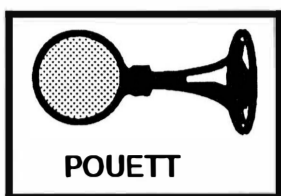
50 000 visiteurs par an

Le nouveau directeur de l'observatoire de la Côte d'Azur, astrophysicien, membre de l'académie des

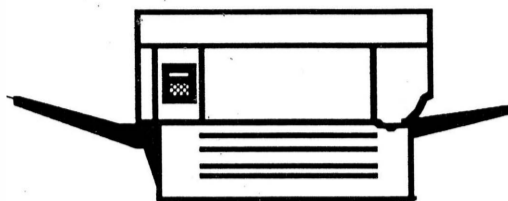
Sciences du Brésil, ancien directeur de l'observatoire de Sao-Paulo, puis de Rio de Janeiro, est spécialiste quant à lui de l'évolution chimique des galaxies et de la perte de masse des étoiles chaudes. «Cela occupe la majeure partie de mes recherches», explique M. de Fritas Pacheco, qui connaît bien Nice puisque c'est à l'observatoire de la Côte d'Azur, qu'il a obtenu son doctorat en 1971... Et qu'il a connu sa future épouse, une niçoise.

Enfin, classé monument historique depuis quelques mois, l'observatoire construit en 1885 à l'initiative de Raphaël Bischoffsheim, «mécène» et député des Alpes-Maritimes, s'apprête à recevoir la grande foule et à transformer une partie de ses 35 ha en musée ouvert au public. Objectif: 50 000 visiteurs par an.

R.H.



Echos locaux



L'imprimante laser couleur Tektronix phaser 540 (tkp540) est enfin installée à Roquevignon (provisoirement dans le bureau A56, en face de la salle machine). Je vous informe que cette imprimante permet également la photocopie couleur sans nécessiter aucun équipement informatique ni aucune connaissance particulière : la manipulation en est fort simple.

J'en profite pour vous signaler que le maximum d'informations sur le service informatique de Roquevignon/Calern est et sera introduit sur le serveur WEB OCA à partir de la page <http://www.obs-azur.fr/sirc.htm>. Ne manquez pas de le consulter régulièrement.

Je reste bien sûr à votre disposition en cas de problème ou de précisions à apporter.

Bien cordialement

Alain MESSIN

CARNET ROSE



A l'OCA, ça bouge vraiment ! L'hiver a dû être précoce et l'éclosion printanière a été abondante. Saluons donc l'arrivée en ce bas monde de Valentin STEE le 15 avril, Jérémy BOIS le 19 avril, Lucas BONNEFOND le 22 avril et Oriane VIAULT le 10 mai. Et maintenant, on se calme, parce que les cagnottes, RAS LE BOL !

Sur proposition du Ministre des Sciences et de la Technologie du Brésil,
Monsieur le Président de la République brésilienne a accordé
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE SCIENTIFIQUE

à

JOSE ANTONIO DE FREITAS PACHECO

par arrêté du 7 juin 1995

à cette occasion une Sangria sera offerte à tous dans le cadre de la fête du Solstice



**REMISE DE LA MEDAILLE DE L'ADION 1994
au Professeur CH. H. TOWNES**

Le Professeur Ch. H. TOWNES, Prix Nobel de Physique 1964, recevra la médaille de l'ADION 1994 le jeudi 29 juin 1995 dans la NEF du CION.

La médaille lui sera remise par J.A. de FREITAS PACHECO, directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur au cours d'une cérémonie qui débutera à 15 heures précises. Le discours d'éloges au lauréat sera prononcé par Jean GAY.

Le Professeur Ch. H. TOWNES donnera une conférence intitulée :
"Spatial interferometry for Astronomy at Mid-infrared Wevelengths".

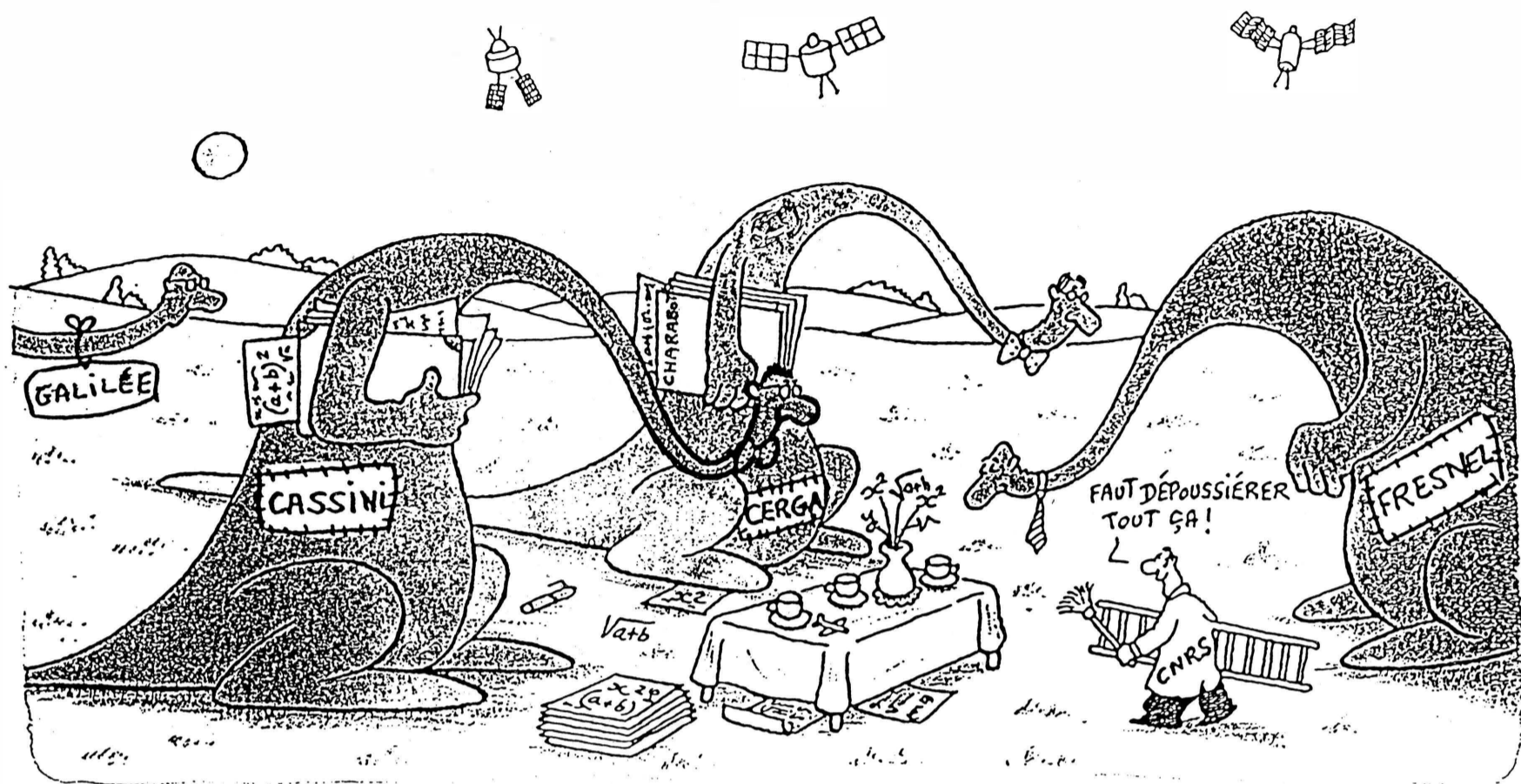
Un buffet, offert par l'ADION clôturera la cérémonie. Tout le personnel de l'O.C.A. est convié à cette manifestation.

Nous rappelons que la médaille de l'ADION 1994 a été attribuée au professeur Ch. H. TOWNES pour ses travaux en interférométrie et leur impact sur les recherches développées à l'O.C.A. dans ce domaine.

Paul FAUCHER - Secrétaire de l'ADION

JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'OCA

résumé filmé



Part. vds
JH 36 ch
sér. s'abs

Petites annonces

VEND

Landau + poussette bébé Confort
Mise à prix : 1000 Frs
S'adresser à R. MUS, Roquevignon, poste 53-43

RECRUTE

Centre de formation agréé par l'administration recherche pour les mois de juillet-août, étudiant formation scientifique pour assurer cours de mathématiques-physique et chimie, niveau 4e et 3e (maximum 20 heures par semaine environ).

Rémunération calculée sur la base de 7500 F net par mois pour 169 heures.

Adresser CV (références scientifiques) à
M. François MARZY A.T.E.
90, boulevard Pasteur
06300 NICE



Séminaires, Conférences

Séminaire de Robert MUS

le budget d'un établissement public national



J'ai assuré un séminaire sur les sites de Grasse (5 Avril), de Calern (6 Avril) et de Nice (11 Avril) consacré aux mécanismes budgétaires d'un établissement public national tel que l'O.C.A.

Et au-delà de ces notions générales, j'ai également abordé les questions soulevées par les dernières dispositions réglementaires concernant les autorisations de programme (et crédits de paiement), les délais de paiement et de mandatement.

Le domaine budgétaire est bien sûr très vaste et il a fallu se contenter de rappeler les notions de base de la comptabilité budgétaire applicable aux établissements publics.

L'analyse a porté aussi sur les spécificités de l'O.C.A. : établissement public à caractère administratif, soumis au visa a priori d'un contrôleur financier de l'État (en l'occurrence le représentant de la Trésorerie Générale des Alpes-Maritimes), dont le fonctionnement général est garanti par les dotations du Contrat quadriennal conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Un chapitre a été plus particulièrement développé : celui de la comptabilité de programme, nécessitée par la généralisation des techniques d'A.P. (autorisation de programme) et de C.P. (crédit de paiement). Une Instruction du Trésor Public, en date du 15 février 1995, contraint les établissements publics à mettre en place sur le plan budgétaire et sur le plan comptable des procédures relevant de la comptabilité de programme c'est-à-dire de suivre les opérations budgétaires de l'établissement en adoptant les mêmes techniques budgétaires et comptables que pour la réalisation et le suivi des programmes pluriannuels d'investissement.

Ainsi, le budget doit comprendre à la fois le montant global des autorisations de programme et le montant des crédits de paiement ouverts pour l'année considérée. Et les engagements doivent être effectués dans la limite supérieure des dépenses autorisées par les A.P. alors que les mandatements le sont dans la limite supérieure des dépenses mandatées couvertes par les crédits de paiement.

En revanche, le report automatique des crédits de paiement d'un exercice sur l'autre est autorisé.

Sur le plan comptable, à partir du 15 février 1995, l'établissement doit tenir une fiche de programme, par programme considéré, et une comptabilité de programme en classe 8 (comptabilité auxiliaire).

Enfin, il a été rappelé les mécanismes budgétaires de notre comptabilité interne (celle d'un établissement de recherche), dans le cadre général de notre comptabilité d'établissement public à caractère administratif : à savoir U.C. (utilisateur de

crédits), composantes-UFR : CERGA, Cassini, Fresnel et Galilée, fonctions utilisées : RO et R1...

Plusieurs documents de synthèse ont été présentés pour illustrer cet exposé.

Lexique

Autorisation de programme

A Notification de crédits ouverts sur le budget de l'Etat.

L'autorisation de programme pluri-annuelle est répartie en enveloppes annuelles : chaque enveloppe annuelle correspond aux crédits de paiement ouverts dans le budget au titre de l'exercice budgétaire considéré.

Budget : notions générales

B Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'établissement. L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de l'année civile. Le budget comprend une section de fonctionnement (1ère section) et une section d'équipement (ou plus exactement d'opérations en capital) (2ème section) et est réparti en recettes et en dépenses.

Le budget est préparé par l'ordonnateur (le Directeur), présenté au conseil d'administration et voté par le conseil d'administration de l'établissement ; il est soumis ensuite à l'approbation des autorités de tutelle (Recteur de l'Académie et Contrôleur Financier).

Règles budgétaires :

- spécialité des crédits par chapitre : les crédits ouverts sur le budget à chaque chapitre de dépenses ne peuvent être affectés à d'autres chapitres : il faut des virements de crédits de chapitre à chapitre, approuvés par une Décision Modificative au budget
- annualité des crédits : les crédits ouverts au budget d'un exercice ne peuvent être employés à l'acquittement des dépenses d'un autre exercice
- universalité des crédits : l'ordonnateur ne peut pas augmenter par aucune ressource particulière le montant des crédits inscrits au budget ; les recettes représentent le montant intégral des produits et les dépenses le montant intégral des charges
- équilibre des sections : le budget doit être équilibré dans chacune de ses sections
- équilibre de la section de fonctionnement ; équilibre de la section d'opérations en capital

Compte financier

C Le compte financier comprend la balance définitive des comptes, le développement par chapitre des dépenses et des recettes budgétaires, le développement des résultats de l'exercice, le bilan et la balance des comptes des valeurs inactives.

Décision modificative

D Le budget voté au début de l'exercice est appelé budget primitif. Des modifications peuvent être apportées en cours d'année au B.P. : ce sont les Décisions Modificatives (D.M.).

Etablissement Public National (EPN)

E Les EPN sont des organismes publics à vocation spéciale, dotés de la personnalité morale et disposant d'une autonomie administrative et financière.

L'O.C.A. est un établissement public à caractère administratif, soumis à l'ensemble des règles de la comptabilité publique, définies par l'Instruction Générale sur la réglementation comptable M9-1 : autonomie administrative et financière limitée par

une tutelle administrative et financière, pouvant aller jusqu'au contrôle financier a priori (comme pour l'O.C.A.).

Fonds de réserves

F Le fonds de réserves constitué par le solde disponible des crédits à la fin de l'exercice comprend les liquidités, les titres et les immeubles de l'établissement.

Le fonds de roulement se compose des liquidités plus les créances à court terme et moins les dettes à court terme.

Gestion de fait

G L'intervention d'une autre personne (par ex. l'ordonnateur) que l'agent comptable dans l'exécution des opérations propres à un comptable public constitue une gestion de fait.

Immobilisation - Inventaire

I Sont inscrites à la 2ème section du budget (équipement), les opérations concernant les achats de bien durables ou les opérations sur biens immeubles d'une valeur unitaire égale ou supérieure à 1.500 F HT (pour le MESR) et à 5.000 F HT (pour le CNRS).

Toute immobilisation est inscrite à l'inventaire de l'établissement.

Journée complémentaire

J Toutes les dépenses doivent être mandatées au cours de l'exercice auquel elles se rattachent (avant le 31 décembre). Toutefois, au début de chaque exercice l'ordonnateur peut bénéficier de deux mois (avant le 28 février) pour émettre les ordres de dépenses correspondant aux services faits au cours de l'exercice précédent : c'est la journée complémentaire.

Liquidation de recettes et de dépenses

L La liquidation a pour objet de vérifier la réalité de la dette de l'établissement et d'arrêter le montant de la dépense et pour la partie recettes de déterminer le montant de la dette des créanciers de l'établissement.

Mandatement

M L'ordonnateur adresse à l'agent comptable sous un bordereau d'émission les ordres de dépenses accompagnés des pièces justificatives.

Deux décrets sur les dépenses de l'Etat (du 7 septembre 1994) portent de 45 j à 35 j le délai de mandatement des dépenses ordinaires.

Ce non respect du délai de mandatement fait courir au bénéfice du créancier des intérêts moratoires.

Nomenclature

N Le budget est présenté par chapitres et par comptes divisionnaires (à 3 et à 4 chiffres), conformes au Plan comptable.

Ordonnateur

O L'ordonnateur, c'est le Directeur de l'établissement. Il exécute le budget. Les fonctions d'ordonnateur et de comptable public sont incompatibles :

- ordonnateur : il constate, liquide les produits et émet l'ordre de recettes ; il engage, liquide et ordonnance les dépenses (engagement, facturation, mandatement)

- comptable : il recouvre les recettes, paye les dépenses, garde et conserve les fonds et valeurs et tient la comptabilité générale.

Plan comptable

P Il existe un Plan Comptable général (aux normes européennes) applicable à toutes les comptabilités. A partir de celui-ci on trouve un Plan comptable type par catégorie d'établissement et un Plan comptable particulier par établissement.

Quadriennal (contrat)

Q C'est la dotation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour une période de 4 années civiles. Le prochain contrat ira du 1er janvier 1996 au 31 décembre 1999.

Une autorisation d'un prélèvement maximal de 15% sur chaque ligne de crédits du contrat, à l'exception des crédits d'infrastructure, est prévue : c'est le bonus-qualité-recherche (BQR).

Reports

R Pour les ressources affectées, contrats de recherche, il y a report automatique de crédits, aussi bien pour les restes engagés que pour le solde disponible.

Pour les crédits de fonctionnement, les restes engagés sont reportables après approbation par le conseil d'administration d'un DM de report, visée par le Contrôle Financier ; le solde disponible n'est utilisable qu'après approbation du compte financier.

Subventions

S Toute dotation globale de fonctionnement, d'équipement attribuée par une collectivité publique (Etat, région, département...)

Taxes

T Taxe d'apprentissage : impôt auquel sont assujetties toutes les entreprises à caractère industriel ou commercial de plus de dix employés (0,5% de la masse salariale annuelle)

73% de cette recette est versé directement aux organismes autorisés à percevoir cette taxe

utilisation : uniquement du matériel pédagogique.

U.C. (Utilisateur de crédits)

U Dans le budget interne de l'établissement, à l'intérieur de chaque département, les crédits ouverts sur le budget sont attribués à des U.C. (Direction, services, équipes, contrats et conventions).

Visa du contrôle Financier

V Contrôle Financier de l'État sur un établissement public exercé par un haut-fonctionnaire désigné par le Ministère du Budget.

Pour l'O.C.A., il s'agit du Trésorier-Payeur-Général des Alpes-Maritimes (ou de son représentant).

Visa au préalable sur les dépenses de personnel, sur les placements de fonds, sur tous les marchés et contrats et sur toutes les dépenses supérieures à 15.000 F HT.



FIRST ANNOUNCEMENT OF A WINTER SCHOOL ON
"HIGH ANGULAR RESOLUTION IN ASTROPHYSICS"
LES HOUCHES (F), April 9-19, 1996

Scientific aims :

During the past ten years, many efforts have been made to develop High Angular Resolution techniques in Astrophysics. Combined with imaging facilities, they quite rapidly proved their efficiency and already lead to major Astrophysical results.

In the forthcoming ten years, astronomers will be offered new and even more sophisticated High Angular Resolution tools, especially in the IR and optical domains, coupled with much bigger telescopes, from the ground or space. They have then to be ready to use them.

In such a context of rapidly evolving techniques and of growing needs for higher angular resolution to test theories or discover new objects, we propose to review both instrumental and scientific aspects, gathering for a ten day period young instrumentalists and astronomers expected to deal with such techniques in the next decade. The main questions to be addressed will be : what kind of science can take benefit from High Angular Resolution techniques ? ; how to use them in the best way ?.

Location and dates :

The school will be held in Les Houches (France), from the 9th to the 19th of April, 1996.

Participants :

The school will be opened to post-doctoral students, students about to defend their PHD, and researchers, in a limited number. The total number of participants will not exceed 84.

Preliminary programme :

Instrumentation :

- Interferometric systems - Ground and Space : S Ridgway (USA)
- Observing with interferometers : J Davis (Aust)
- Imaging in Interferometry (VLTI) : O Van der Lue (G)
- Astrometry with interferometers : M Shao (USA)
- Radio Interferometry : J Baldwin (UK)
- Adaptive Optics : F Rigaut (USA)
- Image restitution : A Lannes (F)
- Laser star : R Foy (F)

Science with HAR :

- Solar System : T Encrenaz (F)
- Stars : multiple stellar systems; low mass dwarfs : M Mayor (Swiss)
- Stars : stellar surfaces (TBD)
- Circumstellar environments : young stars; MS stars; mass loss in post AGB stars; symbiotic stars : S Beckwith (D) and F Paresce (US)
- Extrasolar Planets : A Leger (F)
- Galactic center and AGNs: R Genzel (D)
- Starburst galaxies : D Rouan (F) TBC
- Cosmology : M Gilly (US) TBC

Scientific Committee :

S. Beckwith (D), J. Davis (AU), R. Foy (F), A.-M. Lagrange (F), D. Mourard (F), F. Paresce (D), S. Ridgway (US)

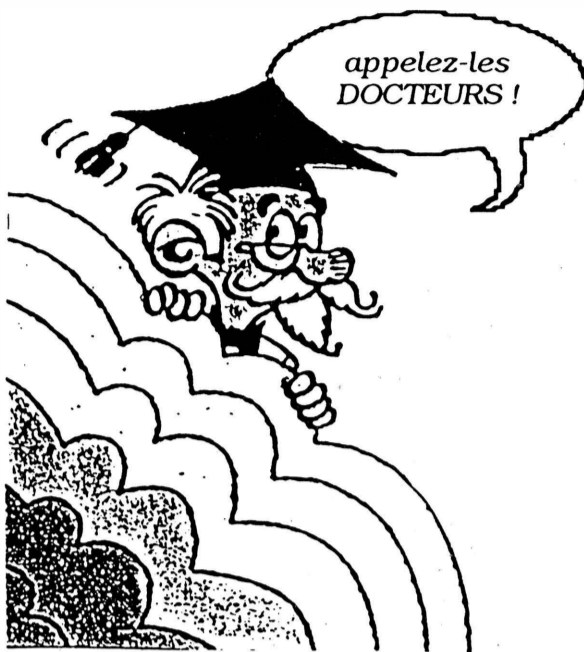
Contact addresses :

Anne.Marie Lagrange
Laboratoire d'Astrophysique de Grenoble
Universite JFourier
BP53
F-38041 Grenoble Cedex
TPH : (33) 76 51 42 03 FAX : (33) 76 44 88 21
e-mail : lagrange@gag.observ-gr.fr

Denis Mourard
Observatoire du Calern
2130 Route de l'Observatoire, Caussols
F-06460 Saint Vallier de Thiey
TPH: 33 93 40 54 92 Fax: 33 93 40 44 31
e-mail : mourard@obs-nice.fr

Deadlines :

Sept. 15, 1995 : 2nd announcement; call for contributed papers and posters; call for grants
Nov. 15, 1995 : deadline for registration
Dec. 15, 1995 : Deadline for abstracts and oral contributions
March, 1, 1996 : Final Announcement; final programme



SOUTENANCES DE THÈSES

Résumé de la thèse de Fabienne BOUDIN
soutenue le 3 avril 1995 à Grasse

Exploration des Systèmes Dynamiques Spin-orbite: Aspects Théoriques et
Applications
(Lune, Comètes, Satellites...)

Les deux modes de mouvements classiques d'un même corps céleste, orbital et de rotation, sont quasi-généralement modélisés séparément, ce qui ne peut rendre compte pleinement des mécanismes spin-orbite (via couplage, multi-synchronismes, dissipation). En l'occurrence, le Système Solaire regorge de multiples applications qui seraient utilement explorées par des intégrations couplées. Une *méthode* générale d'investigation du problème spin-orbite a été conçue et réalisée. A travers la variation de divers paramètres physiques et différentes modélisations, elle s'applique à cerner des effets dus au couplage, aux interactions spin-orbite ou à différents types de résonances. Une procédure, basée sur des *cartographies* de modalités spin-orbite, donne l'approche descriptive qualitative des mécanismes et des corrélations induites. La vision globale de la dynamique est présentée au travers de *panoramas* synthétiques. Des comportements (qualitatifs et quantitatifs) sont décrits par un ensemble de solutions spin-orbite et quelques relations de causes à effets sont isolées. Les *aptitudes* des outils développés résident dans leur rapidité d'emploi et leur adéquation à un grand nombre de degrés de liberté.

La *spécificité* de la méthode a permis de tirer des enseignements généraux sur la "stabilité spin-orbite" en fonction de paramètres choisis. Par exemple, les librations spin-orbite d'un satellite géostationnaire ont été étudiées en fonction de l'asymétrie des corps (dans l'optique d'une meilleure détermination du C22 de la Terre). Ou encore, un ralentissement du taux de rotation de la Lune résultant d'une interaction spin-orbite a été isolé. Des comètes jusqu'aux satellites naturels ou artificiels, le champ d'application est vaste et particulièrement riche (figures étendues, interactions de figure-figure, forces non-gravitationnelles, non-rigidité des corps, dissipation, résonances...).

Résumé de la thèse de Emmanuel LÉVEQUE
soutenue le 9 juin 1995 à Nice

Les lois d'échelle de la turbulence développée

Résumé.- Cette thèse a pour objet l'étude des lois d'échelle observées en turbulence développée.

Une description théorique, en termes d'une hiérarchie de niveaux d'amplitude des fluctuations du taux de dissipation d'énergie, est proposée pour la turbulence homogène isotrope tridimensionnelle. Une prédiction, sans paramètre ajustable, des exposants d'échelle des fonctions de structure du champ de vitesse est alors présentée. Ce modèle est en bon accord avec les données expérimentales.

La générale formulation de cette description suggère son application à d'autres types de turbulence. Une application concrète est réalisée pour le modèle en couche de la turbulence développée. Une méthode précise, conduisant à une estimation numérique fiable des exposants d'échelle de ce système dynamique, a été développée. Divers modèles théoriques sont alors confrontés aux exposants mesurés. Seul notre modèle fournit une prédiction consistante des lois d'échelle observées; l'accord est excellent. Finalement, nous démontrons numériquement que les exposants d'échelle du modèle en couche dépendent du mécanisme de dissipation d'énergie. Une nouvelle classe d'universalité est cependant observée; les exposants relatifs sont universels. Une explication théorique est fournie dans le formalisme de notre modèle.

Résumé de la thèse de Silvia LORENZ MARTINS
soutenue le 24 MAI 1995 à Nice

Etude des enveloppes des étoiles carbonées

Des modèles d'enveloppes d'étoiles froides ont été calculés pour un ensemble d'étoiles carbonées. La méthode de Monte Carlo a été utilisée pour résoudre le problème du transfert radiatif dans ces enveloppes. Les modèles ont été calculés en considérant la présence de deux sortes de grains: le carbure de silicium (SiC) et le carbone amorphe (CA). Nous pouvons distinguer trois étapes différentes de la modélisation: (1) Modélisation d'un ensemble de 9 étoiles carbonées en considérant que les deux sortes de grains sont formées à la même distance de l'étoile centrale. (2) Modélisation d'un ensemble de 32 étoiles carbonées, en considérant cette fois, la formation des différentes sortes de grains à différentes distances de l'étoile centrale. (3) Modélisation d'un ensemble d'étoiles carbonées de type J, considérées comme une liaison entre les étoiles M et C dans la séquence évolutive $M \rightarrow S \rightarrow C$. Les modèles donnent la température de l'étoile centrale et aussi quelques caractéristiques de l'enveloppe, comme par exemple son extension et son opacité d'extinction. La distribution de la température des grains et le rapport

d'abondance SiC/CA sont aussi obtenus. Des corrélations entre le rapport d'abondance SiC/CA, l'opacité de l'enveloppe et la période de variation de l'étoile ont permis de mettre en évidence que la quantité relative de grains de SiC, aux grains de CA, diminue avec le stade d'évolution des étoiles carbonées. A partir des modèles, des courbes de visibilité interférométriques ont été calculées. Elles montrent que la visibilité varie beaucoup à travers la bande d'absorption.

Des mesures interférométriques avec résolution spectrale permettraient d'obtenir le profil vrai des bandes d'absorption.

**Résumé de la thèse de Pascal BONNEFOND
soutenue le 19 DÉCEMBRE 1994 à Grasse**

Méthode géométrique de trajectographie par arcs courts

- application à l'analyse des mesures altimétriques des satellites TOPEX/POSEIDON
et ERS-1 en Méditerranée -

L'objectif des méthodes géométriques présentées dans cette thèse est de calculer l'orbite d'un satellite artificiel sur une courte période de temps (10-20 mn) avec la plus grande exactitude possible. L'application de ces méthodes dans le cadre des missions d'océanographie spatiale consiste à donner un sens exact (à quelques centimètres) au calcul du niveau de la mer dans l'espace et dans le temps pour accéder ensuite à la surface topographique moyenne de la mer puis au géoïde terrestre.

L'utilisation de la méthode de trajectographie par arcs courts au niveau du bassin méditerranéen et lors des expériences de calibration des altimètres du satellite TOPEX/Poseidon à Lampédusa et Harvest a d'abord permis d'effectuer de façon indépendante une validation des différentes méthodes de détermination d'orbites précises. La précision et l'exactitude atteinte grâce à la méthode d'arcs courts est de l'ordre de 2 cm sur la position radiale du satellite.

Aussi, la détermination de la surface moyenne de la mer à partir de ce calcul d'orbite et des mesures altimétriques de TOPEX/Poseidon atteint une précision de l'ordre de 2 cm, et l'erreur à craindre sur la position moyenne de cette surface est sub-centimétrique. Ainsi, l'évolution saisonnière du niveau moyen de la Méditerranée a été mise en évidence avec une précision au moins centimétrique. Cette analyse a aussi permis de mettre en évidence les zones de variabilités localisées, liées à des phénomènes océanographiques (courants, zones tourbillonnaires).

Enfin, l'utilisation combinée des données altimétriques de TOPEX/Poseidon et ERS-1, contrôlée par les méthodes géométriques a permis de déterminer une surface moyenne mixte dont la résolution (75 km) permet la mise en évidence de structures fines, à caractère géophysique, avec une précision de l'ordre de 5 cm.

Résumé de la thèse de Patrick BURY
soutenue le 6 janvier 1995 à Nice

De la distribution de matière à grande échelle à partir des amas d'Abell

L'étude de la distribution de matière à grande échelle est l'un des thèmes majeurs de la cosmologie actuelle.

Nous avons choisi d'étudier la répartition des amas de galaxies, qui sont les objets les plus massifs de l'univers et qui permettent de tracer les structures à très grande échelle qui présentent des contrastes de densité faibles. Cela permet de compléter, vers les très grandes structures, les analyses réalisées à partir de catalogues de galaxies.

L'étude de la répartition des amas est conduite à partir des catalogues publiés par Abell, et Abell, Corwin et Olowin, catalogues qui comprennent environ 5000 amas.

Une méthodologie basée sur la transformation en ondelettes a été construite, qui permet de détecter les structures statistiquement significatives formées par les objets issus d'un catalogue. Le processus gouvernant la détermination des structures significatives est un processus poissonnien non uniforme, totalement adapté à l'étude de catalogues.

A partir de ces structures, nous avons dressé un catalogue de superamas dans trois espaces différents : l'espace monodimensionnel des décalages spectraux, celui, bidimensionnel, des coordonnées des amas sur la sphère céleste, et un espace tridimensionnel issu des deux précédents. Les superamas de ces catalogues ont été étudiés en tant que tels et nous avons pu montrer que les superamas existent sur des échelles très grandes (jusqu'à 60 Mpc), et qu'ils contiennent la même population d'amas (en terme de richesse) que l'ensemble du catalogue. Il n'y a donc apparemment pas d'effet d'environnement dans les superamas, tout au moins en ce qui concerne la richesse des amas.

Nous avons aussi pu montrer, à partir de comparaisons avec des simulations numériques, que la morphologie des superamas est compatible avec un modèle mixte (MDM) de matière sombre.

Résumé de la thèse d'habilitation d'Hélène POLITANO
soutenue le 29 janvier 1995 à Nice

Dynamique des structures à petite échelle en turbulence fluide et MHD

Les travaux rassemblés dans la thèse traitent de l'étude de la turbulence incompressible fluide et magnétohydrodynamique (MHD) à deux et trois dimensions, principalement par intégration numérique directe des équations primitives à l'aide de méthodes pseudo-spectrales. Les écoulements sont supposés spatialement périodiques et ne sont pas forcés. Nous nous sommes intéressés aux propriétés énergétiques de ces écoulements ainsi qu'à la géométrie et à la dynamique de leurs structures à petite échelle. Des visualisations détaillées des régions de vorticités et de courant intenses nous ont permis de décrire leur comportement et de modéliser leur dynamique.

Dans le cas des écoulements hydrodynamiques bidimensionnels, une analyse basée sur une séparation d'échelle entre gradient de vitesse et de vorticité permet de prédire les régions de formation des vortex cohérents. Pour les fluides parfaits tridimensionnels, aucune tendance (souvent conjecturée) à la formation de singularité en un temps fini n'est observée, dans la limite des temps d'intégration permis par les résolutions possibles. Les régions de forte vorticité se structurent en "galette" dont la dynamique locale est modélisée par l'action d'une déformation plane uniforme représentant l'effet des grandes échelles. En présence de viscosité, les galettes de vorticité produites lors de la phase quasi-inviscide se déstabilisent et conduisent à la formation de tubes de vorticité. Cette dynamique est modélisée par une instabilité de focalisation à l'intérieur des nappes.

En turbulence MHD bidimensionnelle, l'étude d'écoulements avec énergies cinétique et magnétique comparables dans le cas de fluides à nombre de Prandtl magnétique unité confirme l'influence des corrélations entre la vitesse et le champ magnétique sur les cascades inertielles. De plus, des instabilités résistives de déchirement à très petites échelles sont mises en évidence en régime turbulent. Pour les écoulements tridimensionnels, des nappes de courant magnétique et de vorticité sont produits durant la phase quasi-inviscide de la dynamique, aussi bien en l'absence qu'en présence de zéros du champ magnétique. Contrairement au cas hydrodynamique, ces structures ne conduisent pas à la formation de filaments, mais sont localement "déchiquetées" par instabilités résistives puis dissipées. Elles coïncident avec les régions de fortes dissipations cinétiques et magnétiques.

D'autre part, afin de ne retenir que l'effet global des petites échelles sur l'écoulement, deux modélisations sous-maille sont considérées et testées numériquement. L'une est basée sur la construction de viscosité et de diffusivité magnétique nonlinéaires, l'autre utilise une décimation des modes de Fourier de grand nombre d'onde. Dans les deux cas, les grandes échelles sont correctement reproduites ainsi que la géométrie des petites échelles malgré une modification vraisemblablement de leur dynamique interne.

Résumé de la thèse de Philippe STEE
soutenue le 3 avril 1995 à Nice

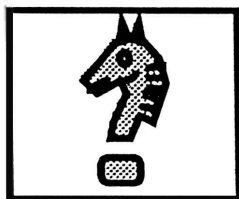
Physique du milieu circumstellaires des étoiles B actives : modélisations et observations à haute résolution angulaire

La perte de masse est un phénomène courant parmi les étoiles très lumineuses. Ces dernières années, les études théoriques ont surtout porté sur les processus physiques à l'origine de cette perte de masse. Cette dernière est fortement dépendante du type spectral de l'étoile et de sa place dans le diagramme H-R. Les modèles hydrodynamiques récents semblent fournir une explication à la formation d'un disque circumstellaire et à la corrélation entre rayonnement X et émission U.V. Néanmoins, comme pour la plupart des modèles de vent radiatif, la vitesse terminale équatoriale du vent reste trop élevée et il ne leur est pas possible de reproduire les profils de raie observés dans la série de Balmer ou les observations à haute résolution angulaire. Ce travail de thèse s'est attaché à résoudre ce difficile problème et a permis d'avancer un peu plus dans la compréhension de la physique

des étoiles chaudes actives (Be). Face à la complexité du phénomène Be, je me suis efforcé de répondre à certaines questions précises : quelle est la géométrie de l'enveloppe circumstellaire ?, où se forment les raies de la série de Balmer ?, est-il possible de rendre compte en même temps des observations spectroscopiques et interférométriques par un modèle de vent radiatif ?, d'où provient le rayonnement U.V. ?...Il en a résulté la création d'un code physique autocohérent appliqué à l'étoile Be γ Cassiopeiae, rendant compte des mesures photométriques, spectroscopiques et interférométriques, que j'ai obtenu à l'aide du Grand Interféromètre à 2 Télescopes (GI2T) de l'Observatoire de la Côte d'Azur.

**Titre de la thèse de Luc ARNOLD (Collège de France)
qui sera soutenue le 30 juin 1995 à Calern à 14 heures**

Petites déformations élastiques des plaques et des coques surbaissées : fonctions d'influence et application à l'optimisation du supportage passif et actif des miroirs minces de télescopes et aux miroirs adaptatifs.



Jeux, Quiz, Problèmes

LES 5 SUSPECTS

La police a arrêté 5 suspects sur les lieux d'un crime. Johnny, Pedro, Stephan, Marius et Le Bossu. Voici comment les cinq individus tentent de se défendre.

Johnny dit: "Le Bossu et Pedro mentent".

Stephan dit: "Johnny et Marius mentent."

Le Bossu dit: "Stephan et Pedro mentent".

Pedro dit: "Le Bossu et Marius mentent".

Marius dit: "Johnny et Stephan mentent".

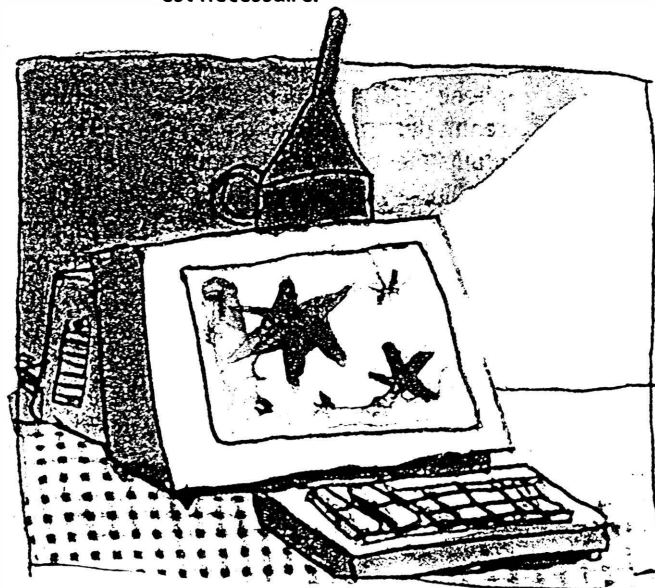
Trouvez qui a réellement menti.

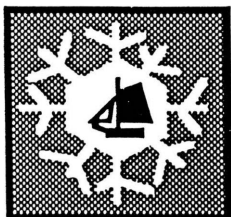
L'ordinateur, source de troubles
Une enquête menée par des médecins auprès de 3 140 personnes révèle que le travail prolongé sur écran entraîne des troubles visuels (fatigabilité, picotements, maux de tête), des troubles émotionnels (anxiété, irritabilité, dépression). Au-delà de deux heures de travail sur écran, une surveillance médicale est nécessaire.

QUELLE FAMILLE!

Un garçon a autant de soeurs que de frères, et sa soeur a deux fois moins de soeurs que de frères.

Combien y a-t-il de soeurs et de frères dans cette famille?





CASOCA

BLEU HORIZON !



La saison de football s'achève. Commencée en septembre dernier, celle-ci est virtuellement terminée, le dernier match en retard ayant lieu le lundi 12 juin à La Fontonne contre l'équipe de l'A.S Sita (club d'une société de Sophia-Antipolis).

Cela fera au total pour la saison 94/95, 25 rencontres officielles .

Il n'est pas inutile de rappeler que ce championnat de foot à 7 est monumental :

21 poules géographiques à l'intérieur du département des Alpes-Maritimes, 242 équipes engagées et plus de 2.400 joueurs (!) .

Après des débuts difficiles, l'équipe s'est aguerrie et la fin de saison est plutôt prometteuse : depuis le mois de mars, deux victoires (dont une probante contre l'équipe de Carrefour-Antibes sur le score de 4 à 1) , deux matchs nuls et deux courtes défaites (contre les deux premiers du groupe).

Véritable club corporatif (c'est-à-dire club comprenant une majorité de joueurs licenciés travaillant dans un établissement, entreprise ou organisme public) , notre club de foot s'est retrouvé face à des clubs très compétitifs disposant de joueurs évoluant à un excellent niveau dans des clubs amateurs de la région antiboise et cannoise .

Donc , le bilan est globalement satisfaisant...

La saison 94/95 est close , vive la saison 95/96 !

Je lance d'ores et déjà un appel pour la saison future , laquelle débutera officiellement à la mi-septembre, à tous ceux qui voudront rejoindre le groupe actuel (qui grosso modo sera reconduit) . Et notamment aux collègues niçois .

Je pense aux pratiquants bien sûr mais également à tous ceux qui seraient volontaires pour des responsabilités d'accompagnateur , de dirigeant voire d'arbitre bénévole ...

Sans oublier non plus les supporters !

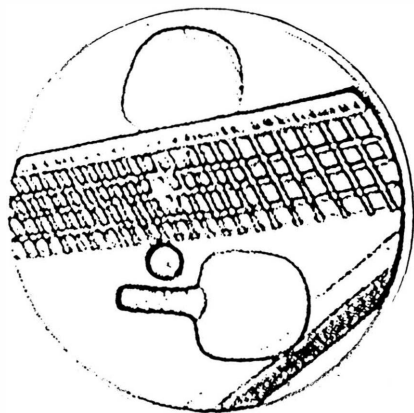
Bienvenue au club !

Rendez-vous est pris pour la rentrée de septembre :

rentrée des classes , rentrée des sportifs !

Contact téléphone : moi-même à Roquevignon au 93/40/53/43 ou en cas d'absence ou d'empêchement Maurice Furia au 93/40/53/50 à Roquevignon ou au 93/40/54/30 à Calern .

Robert MUS



Composition de l'équipe :

Pierre CLAUDON
Eric FOSSAT
Jean-Louis HATAT
Philippe HATAT
Cyrille LAPLANCHE
Maurice LAPLANCHE
Jean-Marie TORRE

Les nouveaux joueurs seraient les bienvenus

Contactez M. LAPLANCHE, Calern, 54 21

Tennis de table

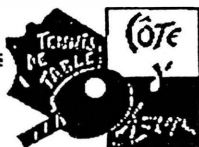
Championnat corporatif par équipe

Résultats après les quatorze journées de la saison :

Régionale 1. — 1. IBM La Gaude : 41-points ; 2. A.T.S.C.A. Finances : 39-points ; 3. Legrand Antibes : 34-points ; 4. Gazélec Nice : 28-points ; 5. Air France Valbonne : 28-points ; 6. Air France Nice : 22-points.

Régionale 2. — 1. CASOCA Grasse : 42-points ; 2. Welcome-1 Sophia-Antipolis : 36-points ; 3. C.A.S. Eaux Nice-1 : 35-points ; 4. IBM La Gaude : 31-points ; 5. Welcome-2 Sophia-Antipolis : 26-points ; 6. C.A.S. Eaux Nice-2 : 22-points.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE



INTERNATIONAL TABLE TENNIS FÉDÉRATION

Comité Départemental des Alpes-Maritimes

DIPLOME D'HONNEUR

Le Comité Directeur du Comité Départemental décerne ce diplôme à :

CASOCA - GRASSE

Vainqueur Championnat Corporatif

" Régionale 2 "

Le Président

Le Secrétaire Général

p.o.

A l'occasion du solstice une rencontre amicale est organisée
pour le personnel des 3 sites
(avec des animations pour les enfants et les adultes)

**le Samedi 17 juin 1995 à 17h00
pour un repas champêtre au Grand Méridien à
l'Observatoire de NICE**

à cette occasion Gilbert PEN s'associe à la fête et nous invite
à fêter sa promotion avec barbecue géant.

Conditions d'inscriptions :

- 3 tickets par personne ayant-droit (paiement au moment de l'inscription)
- Extérieur 80 F
- Enfant de plus de 12 ans 2 tickets

A. BIGOT Roquevignon
L. CAUVIN Calern
V. CHIARLA NICE
(Clôture des inscriptions le 14 Juin 1995)



FESTIVAL DU JAZZ DE NICE

Le CASOCA vous propose cette année des places subventionnées pour le
Festival du Jazz de Nice qui se tiendra
du 7 au 16 juillet 1995
au Jardin des Arènes de Cimiez
de 18 à 24h
(programme affiché)

Prix des places

Ayants droit CASOCA (adultes) : 75 F
Ayants droit CASOCA (enfants - de 12 ans) 20 F
Extérieurs (prix groupe) : 125 F

Inscriptions auprès de M. Fulconis et Ch. Laplanche au plus tard le 20
Juin

